

JOURNÉE RÉGIONALE DE LA MÉTHANISATION



14 janvier 2025
Aurélie SCHERER



chambres-agriculture.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

CHAMBRE D'AGRICULTURE : UN RÉSEAU CONSULAIRE

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE SONT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PLACÉS SOUS LA TUTELLE DE L'ÉTAT ET ADMINISTRÉS PAR DES ÉLUS

MISSIONS DÉFINIES PAR LE CODE RURAL :



Appuyer et conseiller les entreprises agricoles



Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes



Accompagner le développement des projets de territoire



Assurer une fonction de représentation



QUI SOMMES-NOUS ?

UNE ORGANISATION EN TROIS ÉCHELONS :

Echelle nationale : Animation du réseau

- 
- Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes
 - Accompagner le développement des projets de territoire
 - Assurer une fonction de représentation

Echelle régionale : Coordination des actions des Chambres départementales

- 
- Réunir et mettre en œuvre les actions à mener sur le territoire (innovation, communication, recherche et développement)
 - Gérer les financements qui permettent de mettre en place ces actions

Echelle départementale : Accompagnement des agriculteurs

- 
- Conseiller les agriculteurs individuellement ou collectivement
 - Les informer (innovation, évolutions réglementaires, tarifs,...)
 - Organiser des actions locales (journées techniques, formations,...)

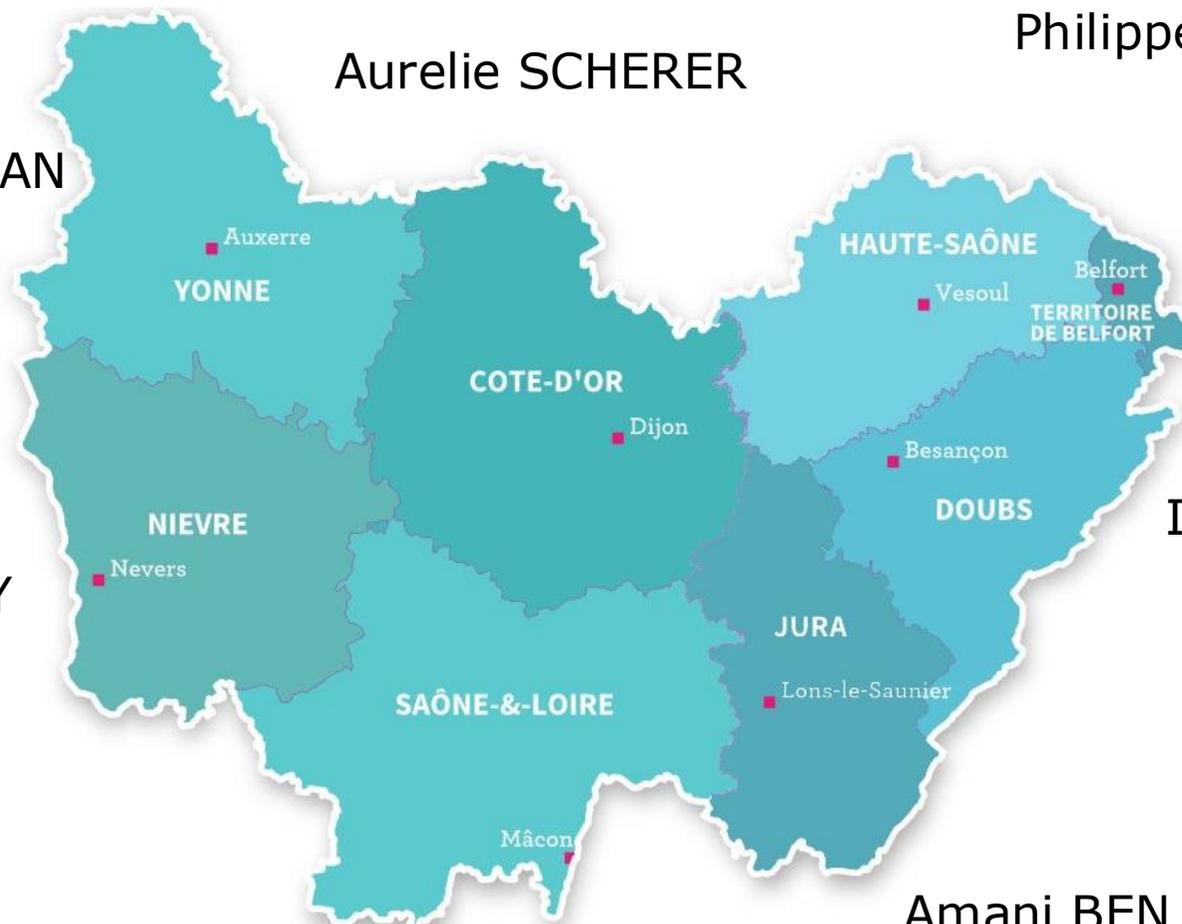
L'ORGANISATION EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

RAE : RÉSEAU AGRI ENERGIE

Julien PARTY
Philippe MONDELET

Aurelie SCHERER

Richard WILLEMAN



Etienne BOURGY

Isabelle FORGUE

Amani BEN AMEUR

David DU CLARY



L'ORGANISATION EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

RAE : RÉSEAU AGRI ENERGIE

Julien PARTY
Philippe MONDELET

Aurelie SCHERER

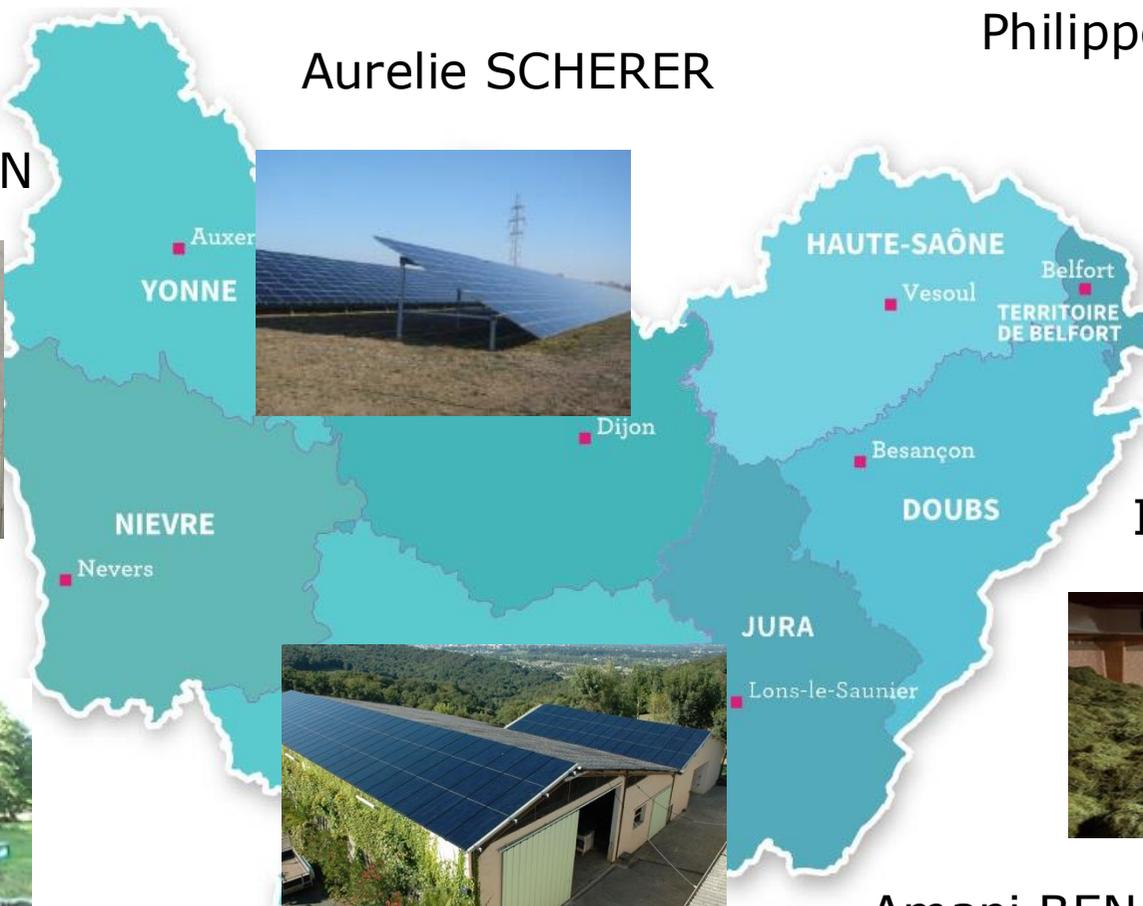
Richard WILLEMANN



Etienne BOURGY



David DU CLARY



Isabelle FORGUE



Amani BEN AMEUR



L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

❖ **RÉALISATION DE FORMATIONS À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET ET DES APPORTEURS**

CHAQUE PROJET A SON PROPRE CONTEXTE ET SES PROPRES OBJECTIFS ! PRENDRE LE TEMPS D'ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET EST ESSENTIEL.

FAISABILITÉ TECHNIQUE

- DÉFINITION ET SÉCURISATION DU GISEMENT
- INTÉGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT
- SÉLECTION DES CRITÈRES TECHNOLOGIQUES DU PROCESSUS
- ÉVALUATION DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRES DU PROJET

RÉALISATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

- DOSSIER ICPE
- DOSSIER D'AGRÉMENT SANITAIRE
- PLAN D'ÉPANDAGE

MONTAGE DU DOSSIER

- RECHERCHE DE FINANCEMENT
- CONSULTATION DES ENTREPRISES



L'ACCOMPAGNEMENT DES SITES EN FONCTIONNEMENT

- **ACCOMPAGNEMENT DANS LA CADRE D'UNE ÉVOLUTION DE SITE**
 - MONTÉE EN PUISSANCE
 - ETUDE DE FAISABILITÉ
 - ACTUALISATION DES DOSSIERS RELATIFS À L'UNITÉ
- **ACCOMPAGNEMENT DANS LE TRAVAIL DE RÉDUCTION DES CHARGES**
 - ELECTRICITÉ
 - ETUDE TECHNICO ÉCONOMIQUE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION / COGÉNÉRATEUR
 - CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ
 - FERTILISATION
 - VALORISATION DU DIGESTAT
 - MATIÈRES PREMIÈRES
 - DÉFINITION DU COÛT DE CHAQUE MATIÈRE ENTRANTE
 - TRAVAIL SUR LE COÛT DE TRANSPORT POUR LES MATIÈRES AGRICOLES
- **SUIVI RÉGLEMENTAIRE**
 - ANALYSE DES ÉLÉMENTS À ACTUALISER
 - MISE À JOUR DE L'AGRÉMENT SANITAIRE, DU PLAN D'ÉPANDAGE ET DU DOSSIER ICPE
- **ANIMATION DE LA FILIÈRE**
 - NEWS LETTER RÉGULIÈRE
 - SOUS TRAITANCE AVEC METHA BFC POUR RÉALISER LE SUIVI DES SITES

